

Mise en place d'une réglementation spécifique à la vallée des coteaux



*Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
(SIVU) des coteaux de la Manse*

ANNEXE 1

Lexique

CAHIER DE REFERENCES

Sources : Dictionnaire d'architecture (M. Lavenu, V. Mataouчек)
Dicobat (J. de Vigan)

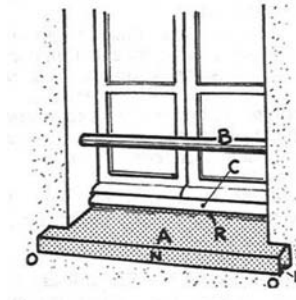
ALLÈGE : Portion de mur sous l'appui* d'une fenêtre, dont l'épaisseur est inférieure à celle de l'embrasure*.

Allège



APPAREILLAGE : Manière de disposer les pierres ou les briques qui composent une maçonnerie.

APPUI DE FENÊTRE : Partie horizontale en bas d'une fenêtre, surmontant une allège ou un mur sous-appui.

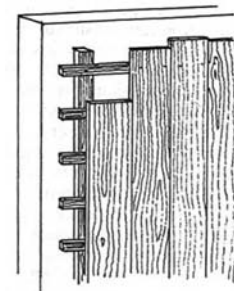


Appui de fenêtre

BADIGEON : Lait de chaux*, en général coloré avec des pigments naturels ou des oxydes, appliqués à la brosse sur un enduit, directement sur un parement* ou sur du bois.

BARDAGE : Revêtement de façade mis en place par fixation mécanique dans un plan distinct de celui du nu de la maçonnerie.

Bardage



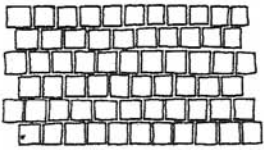
BARDEAU : Petite planche en bois refendu, utilisée en matériaux de couverture.

CACHE-MOINEAU : Latte ou lambris sous la rive d'une couverture au droit du mur qu'elle couvre.

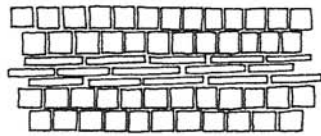
CHASSIS DE TOIT : Encadrement fixe et élément ouvrant dont la surface est inférieure à 0,8m².

CHEVRONS : Dans une charpente, pièce oblique supportant la couverture

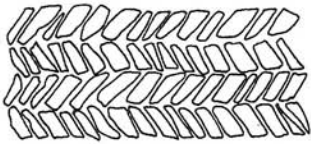
Appareillages



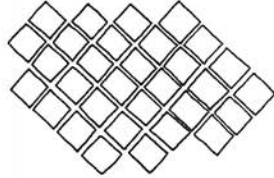
Opus vitatum



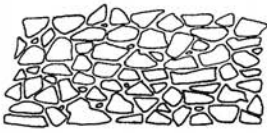
Opus mixtum



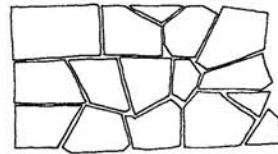
Opus spicatum



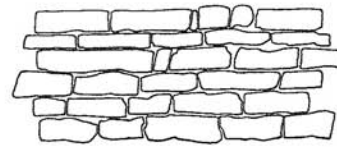
Opus reticulatum



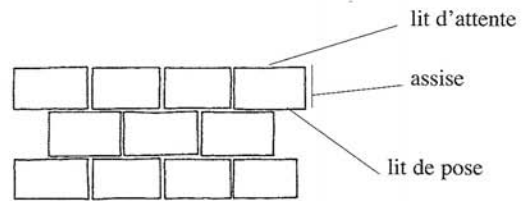
Opus incertum



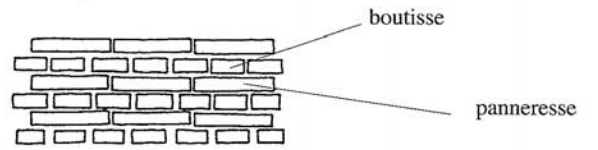
Appareil polygonal



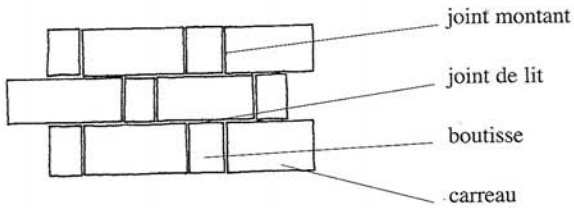
Appareil régulier en moellons dressés



Appareil régulier en pierres de taille

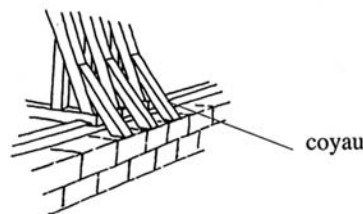


Appareil en briques en boutisses et panneresses

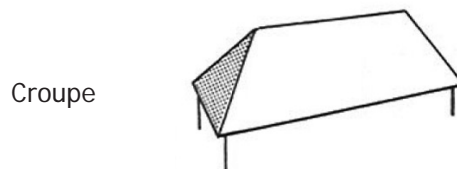


Appareil en carreaux et boutisses

COYAU : Dans une charpente, petite pièce à la base des chevrons adoucissant la pente du toit.



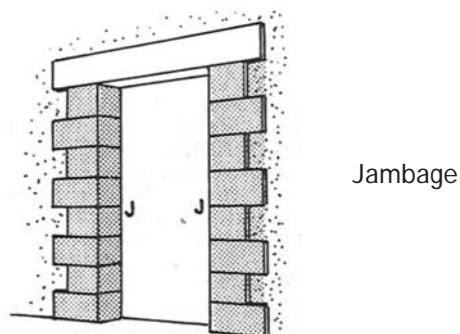
CROUPE : Extrémité d'un toit sans pignon constitué par un versant de toit assurant la liaison entre ceux des deux grands côtés du toit.



EMBRASURE : Ouverture ou espace réalisé dans un mur pour le percement d'une baie.

ENDUIT : Revêtement extérieur ou intérieur, appliqué en une ou plusieurs couches, à base de mortier, de plâtre, de terre, etc...

JAMBAGE : Maçonnerie qui compose le montant latéral d'une baie.



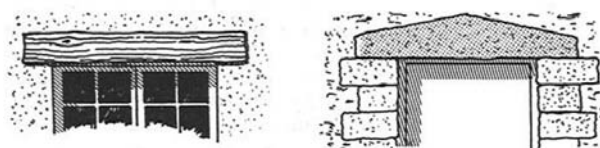
JOINTER : Disposer ou coller deux éléments bord à bord.

JOUÉE : Paroi qui compose le remplissage latéral d'une lucarne.



LAIT DE CHAUX : Chaux tamisée et délayée dans l'eau. Ce lait de chaux sert de badigeon.

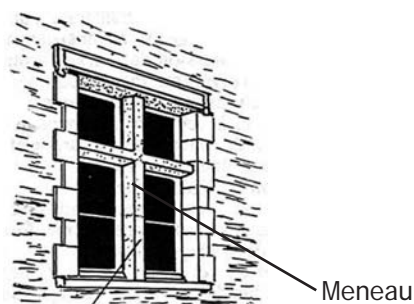
LINTEAU : Couvrement d'une baie en bois, pierre ou métal.

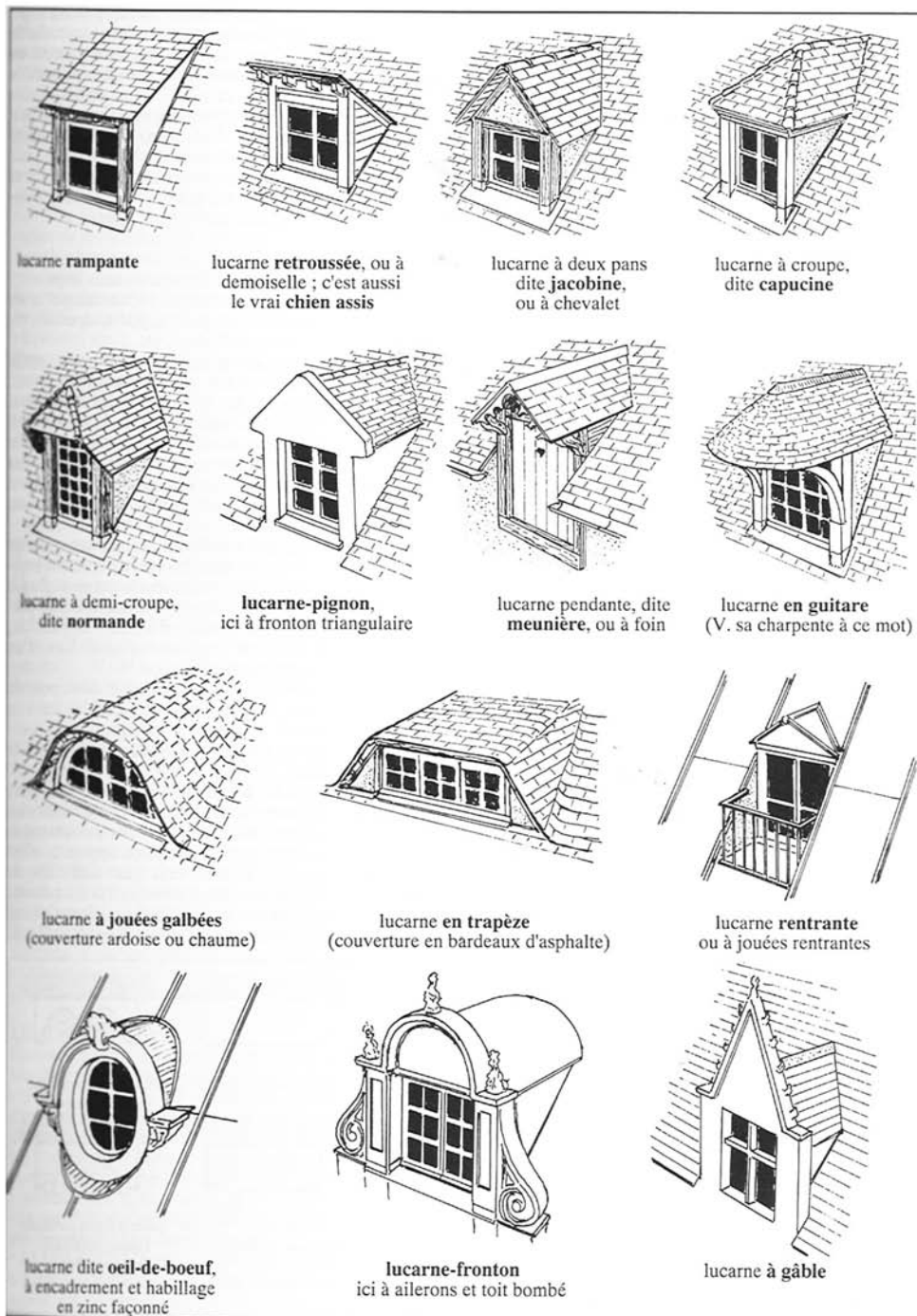


Linteau

LUCARNE : Ouverture ménagée dans un pan de toiture pour donner du jour et de l'air aux locaux sous comble (Illustrations page suivante).

MENEAU : montant vertical dormant, en général en maçonnerie qui divise une baie en plusieurs parties.



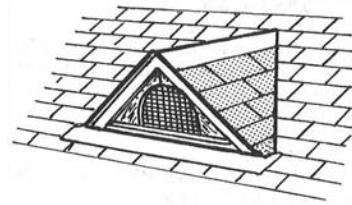


Lucarne

MODENATURE : Proportion et disposition de l'ensemble des moulures et membres d'architecture qui caractérisent une façade.

MOELLONS : Petit bloc de pierre calcaire plus ou moins taillé, utilisé pour la construction des murs en pierre maçonné.

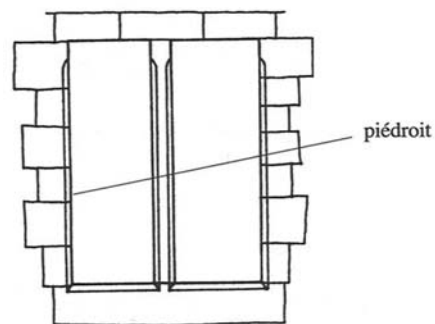
OUTEAU : Variété de petite lucarne à face triangulaire



Outeau

PAREMENT : Surface extérieure et visible d'un mur.

PIÉDROIT : Montant vertical qui délimite les côtés de l'embrasure* d'une baie et qui en supporte le couverture.



RAGRÉAGE : Enduction partielle ou discontinue sur une maçonnerie d'un mortier fin spécial pour obturer les cavités et niveler les défauts de surface.

SOUBASSEMENT : Massif de maçonnerie long et continu surélevant une construction.